

Réf: Dossier N° : 11466

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « BAT AFRICA SARL » en abrégé «B.A SARL »

Siège social : ABIDJAN ANGRE 7ème TRANCHE, 00 BP 08141 ANGRE

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26 Janvier 2015, et enregistrés au CEPICI le 25 Février 2015, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « BAT AFRICA SARL » en abrégé «B.A SARL ».

Objet: Etudes, Bâtiments, Travaux publics, Génie civil, Routes et terrassement, VRD, Assainissement, Import-export, E-commerce, Distribution, Divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 2 000 000 F CFA divisé en Quatre cents (400) Parts Sociales de Cinq Mille (5.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 400 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN ANGRE 7ème TRANCHE, 00 BP 08141 ANGRE

GERANT: Monsieur SINDE IBRAHIMAN.

RCCM: n°CI-ABJ-2015-B-4865 du 25/02/2015 au Tribunal du Commerce

d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°1637 du 25/02/2015

Pour Avis

Le CEPICI

